

Déclaration CE de conformité et d'incorporation

Concerne les génératrices électriques conçues pour être incorporées dans des machines soumises à la Directive n° 2006/42/EC du 17 mai 2006.

MOTEURS LEROY-SOMER
Boulevard Marcellin Leroy
16015 Angoulême
France

MLS HOLICE STLO.SRO
Sladkovskeho 43
772 04 Olomouc
République Tchèque

MOTEURS LEROY-SOMER
1, rue de la Buelle
Boite Postale 1517
45800 St Jean de Braye
France

LEROY-SOMER ELECTRO-TECHNIQUE Co., Ltd.
No1 Aimosheng Road,
Galshan Town,
Cangshan District.
Fuzhou,
Fujian 350026 Chine

DIVISION LEROY-SOMER
Street Emerson
Nr4 Parcul Industrial Tetarom 2
4000641 Cluj Napoca
Roumanie

Déclarent par la présente que les génératrices électriques des types :

LSA 40 – LSA 42.3 – LSA 44.3 – LSA 46.3 – LSA 47.2 – LSA 49.1 – LSA 49.3 – LSA 50.1 – LSA 50.2 – LSA 51.2 – LSA 52.2 – LSA 52.3 – LSA 53.1 – LSA 53 – LSA 53.2 – LSA 54 – LSA 54.2 – TAL 040 – TAL 042 – TAL 044 – TAL 046 – TAL 047 – TAL 0473 – TAL 049 – LSAH 443 ainsi que leurs séries dérivées fabriquées par l'entreprise ou pour son compte, sont conformes aux normes et directives suivantes :

- EN et CEI 60034-1, 60034-5 et 60034-22.
- ISO 8528 – 3 « Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne. Partie 3 : alternateurs pour groupes électrogènes ».
- Directive Basse Tension n°2014/35/EU du 26 février 2014.

De plus, ces génératrices, sont conçues pour être utilisées dans des groupes complets de génération d'énergie qui doivent satisfaire aux directives suivantes :

- Directive Machine n°2006/42/EC du 17 mai 2006.
- Directive CEM n°2014/30/EU du 26 février 2014 en ce qui concerne les caractéristiques intrinsèques des niveaux d'émissions et d'immunité.
- Directive ROHS II n°2011/65/EU du 08 Juin 2011.

AVERTISSEMENT :

Les génératrices mentionnées ne doivent pas être mises en service tant que les machines dans lesquelles elles doivent être incorporées, n'ont pas été déclarées conformes aux Directives n° 2006/42/EC, 2014/30/EU et 2011/65/EU ainsi qu'aux autres Directives éventuellement applicables.

Leroy-Somer s'engage à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les informations pertinentes concernant la génératrice.

Responsables Techniques
J.P. CHARPENTIER Y. MESSIN

